

RCS : STRASBOURG

Code greffe : 6752

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de STRASBOURG atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2004 B 01493

Numéro SIREN : 478 703 234

Nom ou dénomination : LA PASSERELLE SAINT MARTIN

Ce dépôt a été enregistré le 15/11/2021 sous le numéro de dépôt 14008



Frédéric MALIESKY Audit et Conseil

5 route de Niederhausbergen
67206 MITTELHAUSBERGEN
Téléphone : +33 (07 81 90 80 21

SIRET 79885407100015
RCS 798 854 071 Strasbourg

**Société LA PASSERELLE SAINT MARTIN
13-15 rue des Moulins
67000 STRASBOURG**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION ET
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA TRANSFORMATION DE LA SOCIETE**

« LA PASSERELLE SAINT MARTIN »

ENTREPRISE UNIPERSONNELLE A RESPONSABILITE LIMITEE,

EN

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

A l'associé unique

En ma qualité, d'une part, de Commissaire aux Comptes et, d'autre part, de Commissaire à la Transformation désigné en application des dispositions de l'article L. 224-3 du Code de Commerce, par décision de l'associé unique, j'ai établi le présent rapport afin:

- De vous présenter mon analyse de la situation de votre société ;
- De vous faire connaître mon appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de me prononcer, en application des dispositions de l'article R. 224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Mission du Commissaire aux Comptes sur la situation de la société

J'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse de cette analyse est la suivante :

- Les comptes annuels au 31/12/2020 font apparaître un chiffre d'affaires de 295.372 euros, contre 493.664 euros au 31/12/2019, une perte de 94.461 euros contre un bénéfice de 850.184 euros au 31/12/2019, des capitaux propres de 8.111.051 euros, y compris le résultat de l'exercice et des Emprunts et dettes financières de 3.963.321 euros, inférieurs aux fonds propres.
- Le montant du capital social est entièrement libéré ;
- Il n'a pas été établie de situation comptable intermédiaire postérieure au 31/12/2020, mais les éléments portés à ma connaissance ne laissent présager aucune dégradation significative des capitaux propres ;

L'activité de la société au cours du dernier exercice a été fortement marqué par la crise sanitaire liée au COVID.19, mais les éléments portés à ma connaissance ne laissent pas présager une dégradation significative des capitaux propres en deça du capital social de la société ;

- J'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission.

Ces diligences ont consisté :

- A contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- A vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de mes travaux et des éléments portés à ma connaissance, j'atteste que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Le Commissaire aux Comptes et Commissaire à la Transformation

Frédéric MALIESKY

Le 5 novembre 2021